

Patrimoine mondial et projet local : retour d'expériences menées dans le Monde

Le sujet : « A partir de l'analyse d'expériences menées à l'étranger, il s'agit de **montrer des leviers de projet** qui pourraient participer à poursuivre le dessein et la mise en oeuvre du projet de territoire de la Juridiction de Saint-Émilion ».

En sous-titre : « comment vit-on, fait-on vivre et doit-on vivre ce patrimoine mondial sur un territoire inscrit ? ».

Les 5 leviers

- Levier 1 : La culture commune d'un territoire est consubstantielle d'un projet de territoire patrimoine mondial. Elle est à organiser.
- Levier 2 : L'implication et le rôle des communautés locales également. Une démarche de cogestion est à mettre en oeuvre sur le terrain.
- Levier 3 : Le plan de gestion est un projet de territoire à part entière, une tendance gagnante se confirme.
- Levier 4 : Le bien économique vivant, un facteur de gouvernance originale pour ajuster sa gouvernance.
- Levier 5 : La règle doit être nourrie par la créativité, la création, l'innovation.
- Levier 6 : Les dispositifs, sont l'un des sources de cette créativité.
- Levier 7 : La zone Tampon en oxygène du territoire se développe.
- Levier 8 : L'éducation des enfants est une mission incontournable.

Activer ces leviers suppose d'avoir intégré des notions et connaissances de base :

- « La Convention et la Liste du patrimoine mondial, ce n'est pas l'histoire du beau, de l'architecture ou des arts monumentaux, c'est l'Histoire de l'Homme, sous toutes ses facettes ».
- « L'inscription au patrimoine mondial de l'humanité : c'est un engagement pour le territoire inscrit : la **sauvegarde**, la **valorisation** et le **développement** du Bien ».
- « Cet engagement implique :
 - une **gestion administrative et politique** du Bien directement liée aux engagements pris par les états-parties, donc en l'occurrence de la France, en ratifiant la Convention du Patrimoine mondial. Elle est la responsabilité de l'État, des services déconcentrés et des élus locaux.
 - la **co-gestion des acteurs locaux** qui, le plus souvent, sont ceux qui façonnent le paysage inscrit. Ceci est d'autant plus une réalité sur les biens économiques vivants (vignobles, plantations de café, de tabac, rizières, etc) ».

Ce qui fait de l'inscription un « **projet culturel, économique et social inscrit dans le long terme (en amont et en aval de l'inscription)** »

- « Les économies de terroir s'inscrivent pleinement dans cette notion de patrimoine de l'humanité, tant par les savoir-faire culturels que les savoir-faire scientifiques sur l'environnement qu'elles renferment et que leur confèrent leur caractère de patrimoine vivant dont la gouvernance est ajustée à cette réalité ».
- **Et l'élaboration du plan de gestion passe par une démarche participative.**

Patrimoine mondial et projet local : retour d'expériences menées dans le Monde

- Le plan de gestion sans **vision** ne permet pas de faire face aux questions du territoire (Tokaj, Douro et inversement, la vision permet non seulement de mieux faire face (Battir) mais aussi d'innover (dispositifs de Pico ou projet de territoire du Piémont).
- La culture des sites en France et à l'étranger est à partager en permanence lors d'échanges intersites, de séminaires, de communication etc. Sources de créativité et d'innovation inépuisable liée au levier 5.

Cette proposition s'appuie sur l'analyse de 25 sites pris sur les 5 continents. Ces sites ont volontairement été choisis sur ces différents continents mais aussi pour la diversité de leurs régimes politiques, de leur niveau de vie.

On peut citer :

- Paysage culturel du café de la Colombie
- Paysage culturel des rizières en terrasse des Hani de Honghe
- Paysage d'agaves et anciennes installations industrielles de Tequila
- Vallée de Viñales (Cuba)
- Vallée du Haut-Rhin moyen
- Paysage culturel historique de la région viticole de Tokaj, Hongrie
- Paysage viticole de l'île du Pico, Portugal
- Région viticole du Haut-Douro, Portugal
- Paysage viticole du Piémont : Langhe-Roero et Monferrato
- Palestine : terre des oliviers et des vignes - Paysage culturel du sud de Jérusalem, Battir
- La table de concertation du Vieux-Québec
- Le Conseil consultatif du patrimoine mondial de Stralsund, Allemagne du Nord
- Le marché des croisières, porte d'entrée à une politique de tourisme durable : Seabourn et le Quartier de « Bryggen » à Bergen en Norvège.
- La Banque des matériaux, Porto? Portugal
- L'éducation des enfants : Bleanavorn - UK et Bamberg – Allemagne
- Dobra de Oro en Andalousie, Espagne
- 2018 – The first European Year of Cultural Heritage et la proposition de l'Allemagne : « Sharing Heritage »
- ETC.

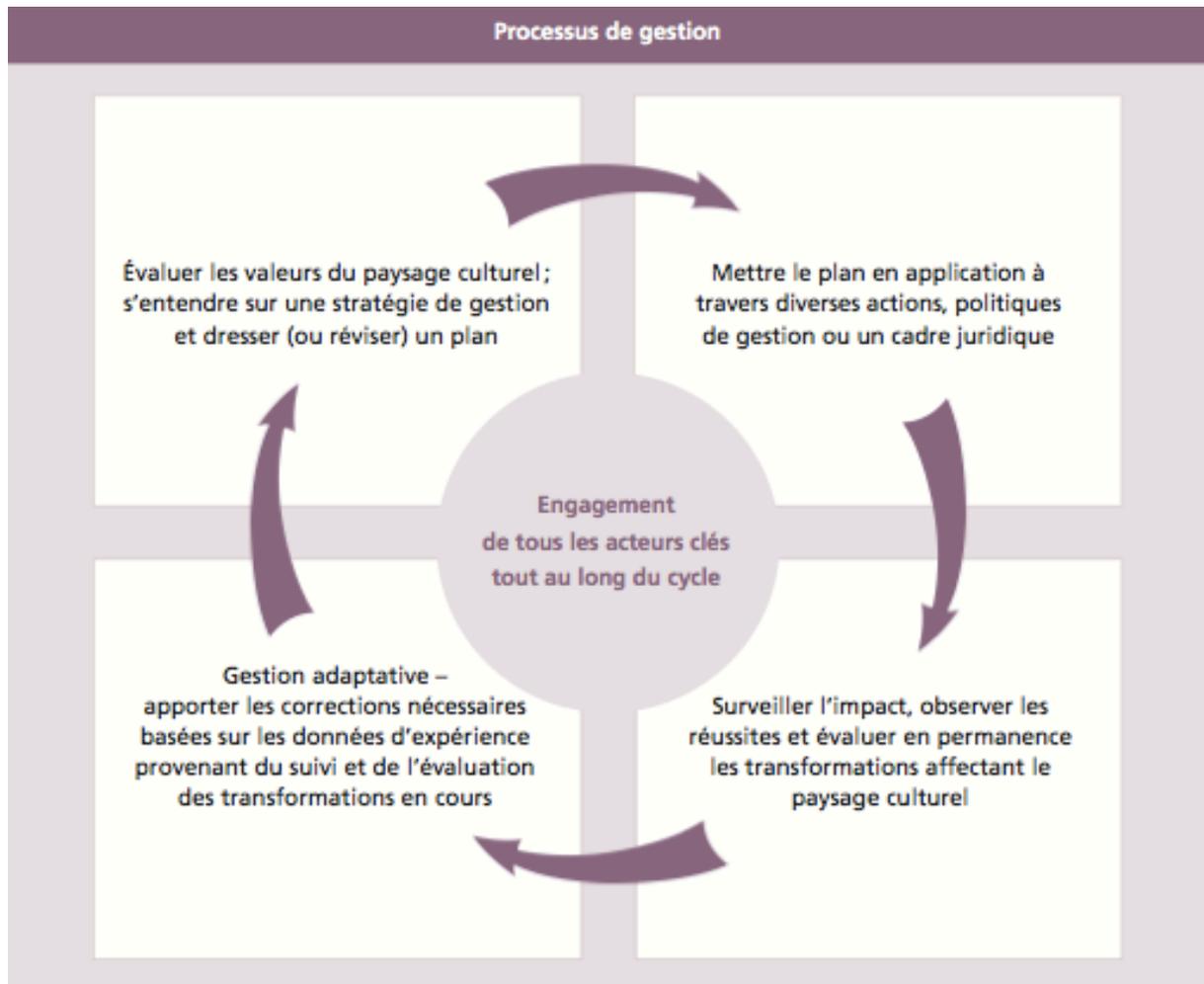
L'intérêt de cette approche est que les critères cités n'interviennent qu'à la marge de leurs initiatives assurant la valeur de nos propositions.

Même les vignobles, bien économiques vivants n'y échappent pas (Tokaj, St-Emilion).
Exemple : la gestion verticale des sites et le manque de vision aboutit à un blocage de la situation à un moment ou un autre quand la gestion horizontale et la cogestion avec les communautés trouvent davantage de solutions.

Après c'est la volonté politique qui fait la différence !

Patrimoine mondial et projet local : retour d'expériences menées dans le Monde

La démarche projet (document UNESCO)



Catherine Arteau
Historienne de l'art